Synthèse

Suivi du coût technique des machines forestières 24/RD/1985



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.
franceboisforet.fr

Réalisé par : Institut technologique FCBA

FCBA
INSTITUT TECHNOLOGIQUE

Piloté par : FNEDT

FNEDT
Fédération Nationale
Entrepreneurs Des Territoires

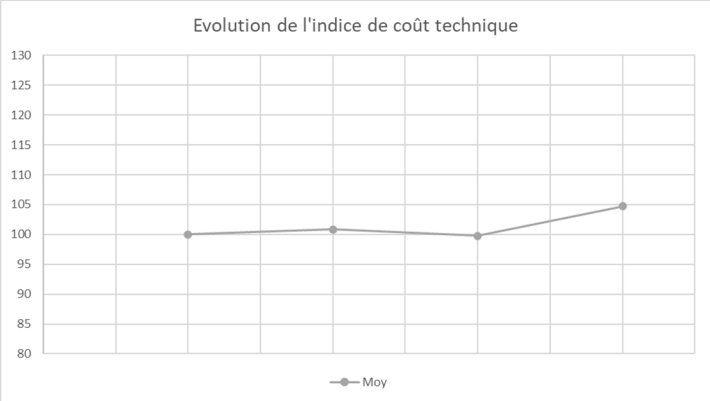
Contexte et objectifs

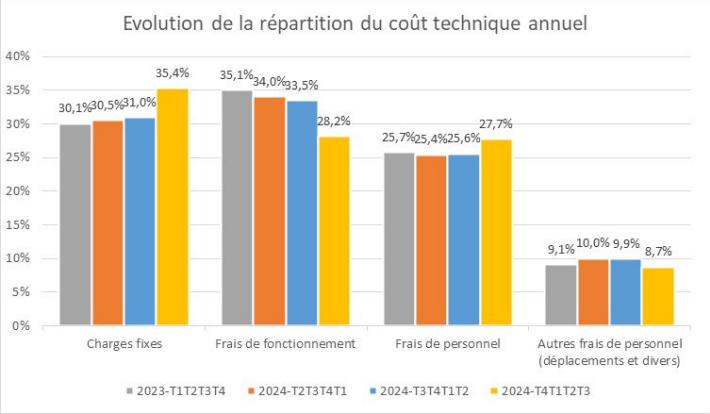
La mobilisation des bois est essentielle au démarrage de toute l'activité de la filière forêt-bois.
Début 2022, les entreprises possédant des machines de récolte forestière ont été confrontées à la hausse de leurs coûts. Ainsi, des entreprises et fédérations se sont légitimement posées la question de la part de certains coûts, comme le GNR par exemple, dans le coût technique des machines forestières.
FCBA avait donc été sollicité et a mis en place un observatoire du **coût technique** de 3 machines forestières (machines de bûcheronnage, porteurs et débusqueurs à grue), en s'appuyant sur un groupe de professionnels forestiers impliqués et sur la FNEDT afin de récupérer leurs données machines, puis de les compiler et d'en sortir une synthèse.
Cet observatoire ayant été loué autant par les professionnels que par les pouvoirs publics, il a donc été décidé de le poursuivre afin de le pérenniser et ainsi suivre de façon régulière l'évolution du coût technique des machines.

Principaux résultats obtenus

Machine de bûcheronnage :

Coût technique horaire		
Base 100 : T1T2T3T4 2023	**Indice**	**Evolution T4 2023 T1T2T3 2024 / T3T4 2023 T1T2 2024**
Valeur moyenne	104,7	4,7%





Indicateurs de résultats

Indicateur 1 :
Nombre de fichiers de données complétés trimestriellement par les professionnels

- 1er trimestre 2024 : 56
- 2ème trimestre 2024 : 55
- 3ème trimestre 2024 : 45
- 4ème trimestre 2024 : 46 (au 10/03/2025)

Indicateur 2 :
Part de consommables dans le coût technique des machines

Année glissante T2T3T42023 T12024 :

- Machine de bûcheronnage : 34%
- Porteur : 35%
- Débusqueur à grue : 27%

Année glissante T3T42023 T1T22024 :

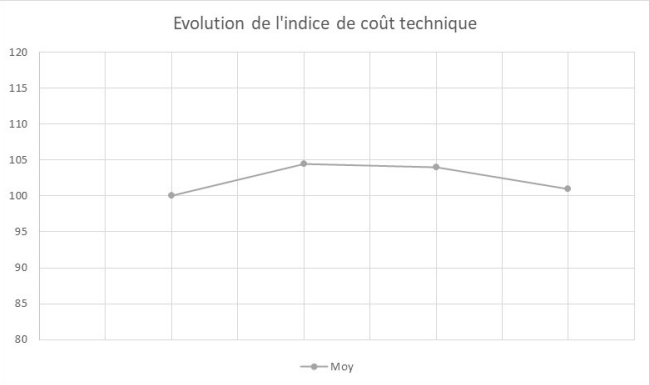
- Machine de bûcheronnage : 33%
- Porteur : 34%
- Débusqueur à grue : 25%

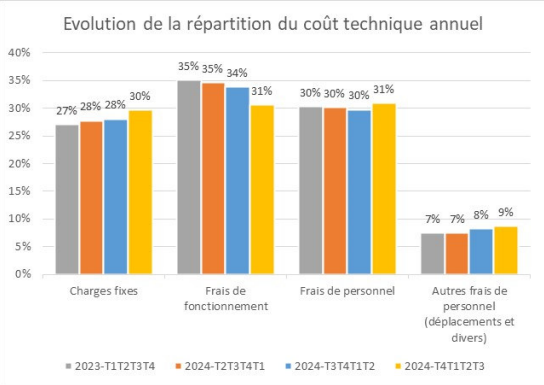
Année glissante T42023 T1T2T32024 :

- Machine de bûcheronnage : 28%
- Porteur : 31%
- Débusqueur à grue : 25%

Porteur :

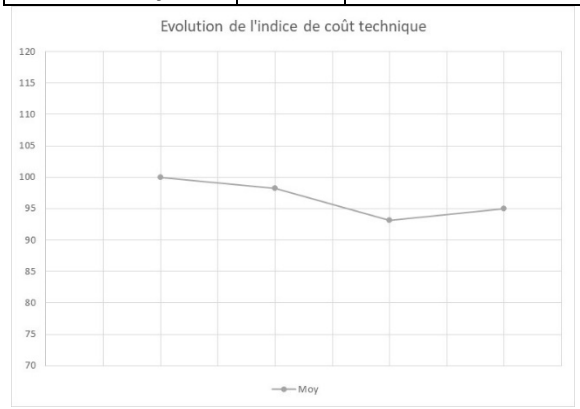
Coût technique horaire		
Base 100 : T1T2T3T4 2023	**Indice**	**Evolution T4 2023 T1T2T3 2024 / T3T4 2023 T1T2 2024**
Valeur moyenne	101	-3%

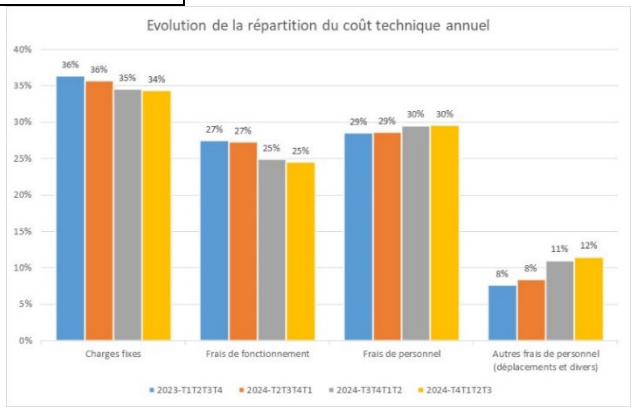




Débusqueur à grue :

Coût technique horaire		
Base 100 : T1T2T3T4 2023	**Indice**	**Evolution T4 2023 T1T2T3 2024 / T3T4 2023 T1T2 2024**
Valeur moyenne	95	2%





Valorisation

Un retour sur les résultats individuels pour chacune des machines forestières a lieu chaque trimestre pour chaque entreprise impliquée dans le projet. Par ailleurs, la synthèse trimestrielle est envoyée aux professionnels et mise à disposition de la filière sur la page projet du site Internet de FCBA (https://www.fcba.fr/travaux/observatoire-du-cout-technique-de-machines-forestieres/).
Par ailleurs, une communication a lieu dans chaque Newsletter semestrielle Forêt & Approvisionnement de FCBA (juin et décembre).

Afin de consolider ce travail dans le temps, ce projet a reçu un financement complémentaire de France Bois Forêt pour l'année 2025, avant d'éventuellement intégrer la Veille Economique Mutualisée afin de pérenniser la poursuite cet observatoire.